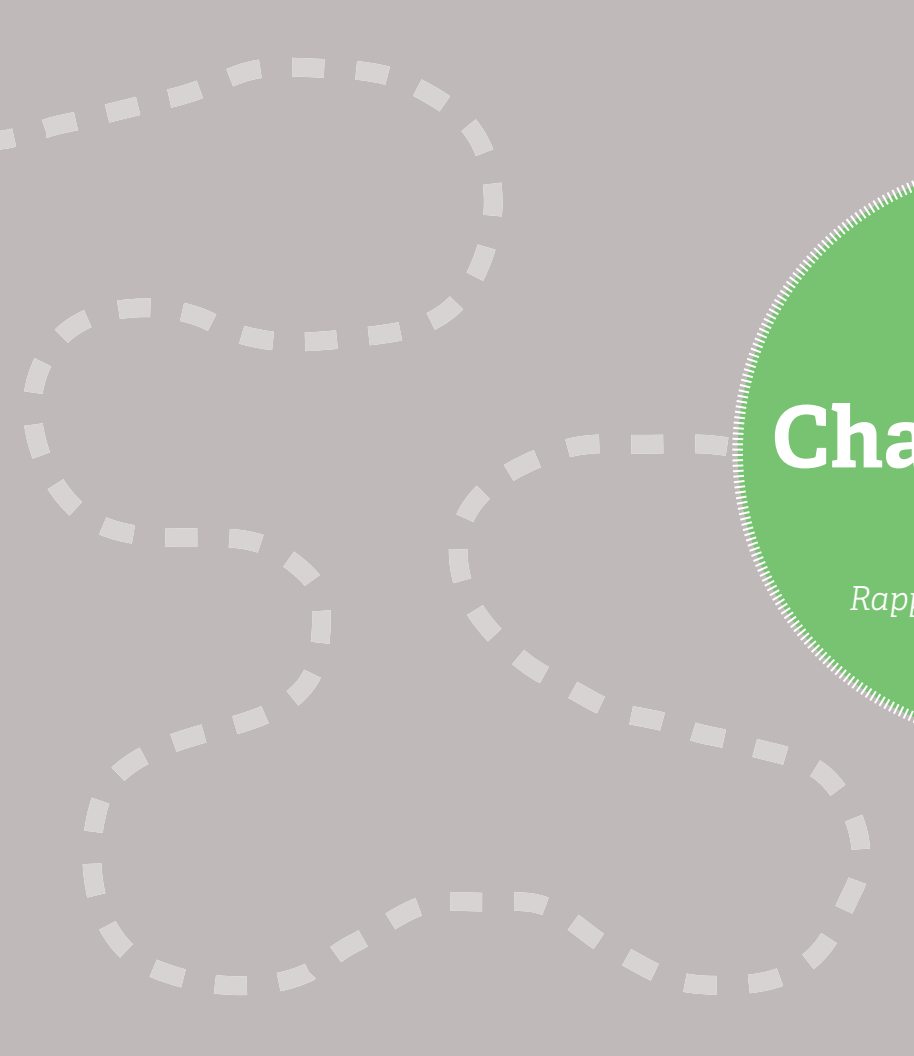




Semer le **Changement**

Rapport annuel de 2012

Association canadienne
des orthophonistes et audiologistes



Table des matières

1	<i>Message des</i> présidente et directrice générale	11	<i>Objectif n° 4 :</i> Le rendement de l'association
3	<i>Regard sur certaines de nos</i> occasions inattendues	13	Notes d'appréciation <i>(optimiser leur caractère utile!)</i>
5	<i>Objectif n° 1 :</i> La revendication	15	<i>2012 en</i> chiffres
7	<i>Objectif n° 2 :</i> La promotion	17	<i>Rapport des</i> vérificateurs indépendants
9	<i>Objectif n° 3 :</i> L'excellence professionnelle	27	<i>Les promoteurs</i> de l'ACOA

Message des présidente et directrice générale



Une année de transitions

Si 2011 a été une année de grands changements chez l'ACOA, 2012 en a été une de transitions.

Au début de 2012, le nouveau plan stratégique de l'association est entré en vigueur. Ce plan, qui détermine nos objectifs pour la prochaine période triennale, est éclairé par la rétroaction des membres et a été élaboré en collaboration avec le conseil d'administration et la haute direction de l'ACOA.

Les objectifs du plan stratégique 2012-2014

1. La revendication

Influencer les décideurs pour qu'ils adoptent des politiques servant les meilleurs intérêts des membres et du public.

2. La promotion

Faire mieux connaître le rôle et l'incidence de l'orthophonie et de l'audiologie.

3. L'excellence professionnelle

Appuyer la pratique basée sur les données probantes par de la formation continue, de la recherche et des ressources.

4. Le rendement de l'association

Bien répondre aux besoins des membres en faisant preuve d'excellence en gouvernance et en gestion de l'association.

Plan opérationnel

Pour appuyer notre plan stratégique, nous nous sommes également dotés d'un nouveau plan opérationnel triennal, qui oriente nos démarches et trace le parcours menant à la réalisation de nos objectifs.

Bien que le plan opérationnel jette les bases d'une orientation générale pour nos travaux, en 2012, nous avons pris la décision consciente d'être plus lestes. Nous nous sommes offert la souplesse nécessaire pour aller de l'avant avec des possibilités qui nous aideraient à concrétiser nos objectifs stratégiques mais qui n'étaient pas nécessairement prévus dans notre plan opérationnel. À la lumière de cette approche, nous avons pu réorganiser nos priorités et répondre aux questions importantes qui surgissaient.

En replongeant dans les réalisations de la dernière année, nous sommes très heureux de constater les résultats obtenus grâce à cette approche. Bon nombre de nos « projets inattendus » ont eu le plus grand effet sur nos membres et produit les résultats les plus impressionnants. (Consultez la page suivante pour voir quelques exemples d'occasions dont nous avons su tirer profit en 2012.)

Une assise pour la croissance

Avec un nouvel effectif qui a fait des pas de géant, de nouveaux objectifs à réaliser et un nouveau plan en place, l'ACOA a commencé à renforcer l'assise de ses changements et de sa croissance en 2012.

À l'approche du 50^e anniversaire de l'association en 2014, nous avons beaucoup réfléchi à ce qu'est l'ACOA, ce qu'elle doit être et la valeur qu'elle offre à ses membres.

« Si nos démarches tout au long de 2012 pouvaient être résumées en un mot, ce mot serait valeur. »

Dans chacune des tâches que nous avons accomplies en 2012, nous nous sommes posé les questions suivantes :

- Quelle est la valeur pour les membres?
- Y a-t-il une façon pour nous d'augmenter cette valeur?
- Les membres obtiendraient-ils plus de valeur d'un tout autre projet?

Mettre en doute chacune de ses actions n'est pas un mode de fonctionnement confortable; mais c'est une démarche parfois nécessaire pour se donner la possibilité de prendre un recul, de se questionner et d'améliorer ce qui peut l'être. Nous avons beaucoup abondé en ce sens tout au long de 2012 et nous croyons

fermement que le profil de l'association s'en trouve amélioré et que nos membres continueront de voir plus de valeur dans leur adhésion à l'ACOA, maintenant plus que jamais auparavant.

La voie devant nous

En 2013, nous nous servirons de la solide assise que nous avons installée pour continuer d'asseoir la réalisation de nos objectifs stratégiques. Nous continuerons de nous montrer suffisamment lestes pour tirer profit des occasions qui surgissent, et nous commencerons à adopter quelques changements importants; des changements qui nous aideront à amorcer notre deuxième demi-siècle d'existence à titre d'organisme encore plus utile et viable.

Nous espérons que vous avez aussi hâte que nous de constater le fruit de ces démarches. Il s'agit d'une période au cours de laquelle il est fort stimulant de faire partie de l'ACOA!

Cordialement,

Judy Meintzer

Joanne Charlebois

Regard sur
certaines de nos
**occasions
inattendues**

Mené des
revendications et
des recherches pour
clarifier et inspirer
l'achèvement du
**Certificat pour
le crédit d'impôt
pour personnes
handicapées**

Réagi à la
**méthodologie
de recherche
sur les éoliennes**
du gouvernement
fédéral

Joint le Groupe
international chargé
de planifier le
**Projet de
communication
internationale
de 2014**

Redessiné les
**cartes postales pour
le renouvellement
des adhésions**

Conçu des
**vidéos pour
reconnaître les
lauréats des prix**
lors du banquet
annuel

Présenté des
recommandations
de révisions
au DSM-V

Repensé la
**promotion du
congrès :**
une trousse de
commandite, des
logos, un site Web,
des courriels et
un applet!

Fait
**approuver par
les membres la
réforme des règlements
administratifs de l'ACOA**
pour faciliter l'examen
de la gouvernance

Préparé la conférence de
presse et les relations avec les
médias pour le lancement des
**Lignes directrices
canadiennes relatives
au trouble de
traitement auditif**

Inauguré le
programme de
**paiement par l'ACOA
des six premiers
mois de l'assurance-
responsabilité
professionnelle**
pour les membres
nouvellement
diplômés

Créé des documents
numériques et
interactifs intitulés
**Guides de l'ACOA
à l'intention
des membres
étudiants**

Élaboré le
**site Web du Mois
de la parole et
de l'audition**

Repensé les
courriels à tous :
technologie NOUVELLE,
concept NOUVEAU,
publications NOUVELLES,
contenu PERTINENT,
fréquence RÉDUITE

Mis sur pied le
**Comité sur la
gouvernance**
pour modifier les
règlements
administratifs
conformément
à la nouvelle
législation

REMPORTÉ UN PRIX!

Redessiné le
Communiqué
et repensé les
modalités de
distribution

L'ACOA en action

L'ACOA travaille fort afin de porter les questions qui comptent pour nos membres à l'attention de ceux qui sont en position d'effectuer un changement.

L'un des éléments centraux de nos démarches de revendication a été nos rencontres sur la Colline du Parlement. Et, cette année, nous nous sommes assurés que les membres connaissent l'existence de ces rencontres et de nos discussions avec les députés, grâce à une cyberpublication trimestrielle appelée *L'ACOA en action*. Voici quelques-uns des points saillants de nos premiers numéros de cette publication.

La revendication sur la Colline



Présidente du Comité sur la santé
Carla Di Gironimo, O(C), directrice de l'orthophonie et des normes professionnelles, Joanne Charlebois, directrice générale, Joy Smith, députée conservatrice, Chantal Kealey, Aud(C), directrice de l'audiologie et du personnel de soutien



Petit-déjeuner post-budgétaire avec le ministre de s Affaires étrangères
Joanne Charlebois et l'hon. John Baird, ministre des Affaires étrangères et député conservateur



Critique délégué de l'Opposition officielle en matière d'Affaires autochtones et de Développement du Nord
Chantal Kealey, Carla DiGironimo et Joanne Charlebois, et M. Dennis Bevington, député néo-démocrate, T. N.-O.



Membre du Comité permanent des Affaires autochtones et du Développement du Nord
Carla DiGironimo, M. Rob Clark, député, Sask., Joanne Charlebois et Chantal Kealey



Leader adjointe de l'Opposition officielle et critique en matière de Santé
Carla Di Gironimo, Chantal Kealey, Libby Davies, députée, Joanne Charlebois



Critique libérale en matière de santé
Joanne Charlebois, Chantal Kealey, l'hon. Hedy Fry, C.P., députée, Carla Di Gironimo



Critique de l'Opposition officielle en matière d'Affaires autochtones et critique de l'Opposition officielle en matière de Santé autochtone
Carla Di Gironimo, Jean Crowder, députée, Joanne Charlebois



Critique libérale en matière d'Affaires autochtones et de Développement du Nord et Agence canadienne de développement économique du Nord
Carla Di Gironimo, Joanne Charlebois, l'hon. Carolyn Bennett, C.P., députée, Chantal Kealey

La revendication ailleurs que sur la Colline

En coulisses, nous effectuons des rencontres et nous élaborons des stratégies avec les autres associations nationales, participons à des groupes de travail, présentons des exposés aux organismes apparentés; et préparons également des lettres, des recommandations et des énoncés de principes pour fins d'utilisation dans les dossiers qui auront l'incidence la plus marquée. Ci-dessous se trouvent quelques exemples de ce type de démarches.

Petit-déjeuner de sensibilisation des parlementaires de la capitale nationale



Le sénateur Joseph Day, la directrice générale de l'ACOA Joanne Charlebois et le chef de la direction de Compétences Canada Shaun Thorson

Le petit-déjeuner a offert une occasion d'échanger avec les députés et les sénateurs et de promouvoir le rôle clé que les associations jouent dans l'élaboration des politiques publiques.

Lettre à la rédaction du *Hill Times*

Par suite de la diffusion du budget fédéral de 2012, dans lequel on retranchait le budget d'Affaires autochtones et de Développement du Nord de 27 millions \$, la directrice générale de l'ACOA, Joanne Charlebois, a présenté une lettre à la rédaction du *Hill Times*, mettant en lumière le vif contraste entre les compressions budgétaires et les promesses faites par le ministre des Finances de « libérer le potentiel des enfants des Premières Nations du Canada ».

L'ACOA et l'ASHA : Une revendication à l'échelle internationale

Après discussion du *DSM IV-R* avec l'ASHA, l'ACOA s'est dite préoccupée par deux points clés qui devaient, à notre avis, subir une révision fondamentale et nous avons collaboré avec l'ASHA et plusieurs associations nationales des autres pays afin de préparer une réponse ciblée.

Autres dossiers auxquels nous avons participé

- L'ACOA a donné suite aux modifications de l'ordre de la C.-B. au Règlement sur les praticiens en audioprothésistes
- L'ACOA a eu voix au chapitre dans l'étude des effets du bruit des éoliennes sur la santé
- L'ACOA s'est opposée à l'annulation des prestations de santé complémentaires pour les réfugiés
- L'ACOA a demandé à l'Agence du revenu du Canada (ARC) de clarifier les règles de TPS/TVH au nom des audiologistes

L'ACOA a organisé une conférence de presse sur le trouble de traitement auditif



M. Benoît Jutras, Ph. D., Aud(C), Université de Montréal; et Chantal Kealey, Aud, Aud(C), audiologiste et directrice de l'audiologie et du personnel de soutien chez l'ACOA



Promouvoir votre profession

Nous nous employons périodiquement à promouvoir les professions de nos membres par des relations avec les médias, des communiqués de presse et des communications sur les médias sociaux; et, cette année, nous avons placé la barre des activités promotionnelles encore plus haut. Nous savons qu'un des plus grands défis que doivent relever nos membres est celui du manque de compréhension, de connaissance et de reconnaissance du travail qu'ils accomplissent. Avec le 50^e anniversaire de l'ACOA à nos portes, il n'y a jamais eu un meilleur moment que maintenant pour jeter un coup d'œil aux façons nouvelles et stimulantes de rehausser le profil de l'orthophonie et de l'audiologie au Canada.

Valoriser la marque de votre profession

Lors de sa réunion d'automne 2012, le conseil d'administration de l'ACOA a fait preuve d'une grande vision et d'un profond leadership lorsqu'il a approuvé un plan de financement d'un projet de rajeunissement de la marque pour les professions. *Pour de plus amples renseignements sur la signification de pareille démarche, voir l'encadré en gris ci-dessous.* La première étape de tout projet de valorisation de la marque est de dégager une impression de la situation actuelle – pour que vous puissiez articuler un plan autour du but visé et du chemin pour y parvenir. Pour nous, cela signifie de la recherche et, à l'automne 2012, l'ACOA a lancé une demande de propositions pour embaucher un organisme

chargé de mener une étude de marché en notre nom. Tout au long de 2013, nous mènerons la recherche, analyserons les résultats et commencerons à élaborer notre marque et une stratégie de déploiement de cette marque en 2014. Demeurez à l'affût!

Projet de communications internationales de 2014

En 2012, l'ACOA a signé un protocole d'entente avec plusieurs associations d'orthophonie et d'audiologie à l'échelle de la planète (*voir la liste à la page 10*) pour participer à une campagne de sensibilisation internationale tout au long de 2014 et au-delà. Le groupe cherche à participer aux activités nationales et à les promouvoir par l'intermédiaire d'un site Web conjoint. À la fin de 2012, le groupe consultatif stratégique a convenu des objectifs généraux du projet

et s'affairait à transférer les détails à un groupe de travail composé du personnel des communications des partenaires pour s'affairer aux préparatifs. Nous sommes ravis que cette campagne internationale coïncide avec notre 50^e anniversaire qui aura lieu en 2014 et nous avons bien hâte de profiter de l'occasion pour faire équipe avec nos partenaires internationaux afin de mettre en lumière les professions et le travail important qu'elles accomplissent.

Mois de la parole et de l'audition

En 2012, nous avons apporté plusieurs modifications à notre campagne sur le Mois de la parole et de l'audition qui aura lieu en mai. Nous avons mis à jour la présentation de nos documents et créé un site public, avec du matériel téléchargeable convivial pour les membres des professions et le grand

public. En raison des frais élevés d'impression et d'envoi, nous avons décidé de renoncer à notre campagne d'envoi postal intégral et de nous concentrer plutôt sur l'amélioration de nos documents téléchargeables et de penser de manière stratégique à la façon optimale d'utiliser notre temps et votre argent durant notre mois de sensibilisation annuelle.

Nous avons reçu de nombreux commentaires positifs à propos de la nouvelle approche et nous comptons miser sur cette réussite en 2013.

Relations avec les médias

Bien que nous ayons continué de produire plusieurs communiqués de presse en 2012, nous avons pris le temps à l'automne de réfléchir au taux de réussite de nos efforts visant à intéresser les médias à nos récits grâce à cette méthode. Lorsque nous avons analysé nos résultats des dernières années,

nous avons déterminé que nos efforts seraient mieux consentis à renforcer les liens avec les journalistes individuels et l'envoi à ces personnes de nos récits selon une formule au cas par cas.

Avec cette approche, nous avons connu un grand nombre de réussites, notamment un article sur plusieurs pages portant sur notre congrès dans le magazine AudiInfo, une lettre à la rédaction publiée dans le *Hill Times* et un long article dans le supplément spécial sur l'audition du Toronto Star en mai.

Chaque année, nous distribuons également des messages d'intérêt public aux rédacteurs en chef à l'échelle du pays. Nos récits sont repris par un nombre impressionnant de journaux et de sites Web locaux, surtout en mai. (*Consultez la rubrique « En chiffres » à la page 18 pour de plus amples détails.*)

Valorisation de la marque 101

Une marque n'est pas qu'un simple logo, une palette de couleurs ou la présentation d'une marque.

Une marque, c'est tout ce qui y a trait — de son apparence à sa sonorité, en passant par son impression et les souvenirs qu'elle évoque.

Exemple : Pensez à Microsoft. Pensez à Apple. Avez-vous seulement réfléchi aux produits ou aux logos? Fort probablement que vous associez beaucoup plus que les produits et les logos à ces marques. Les idées, les caractéristiques et la personnalité que vous associez aux marques ne sont pas le fruit du hasard. Elles sont le résultat d'une stratégie très songée.

L'objectif de la valorisation de la marque

Nous parlons souvent des marques en termes de produits, mais que signifie « marquer une profession »?

N°1

Valeur facilement énoncée : Le public comprend et peut facilement expliquer la valeur de ce que nous faisons.

N°2

Caractère reconnaissable : Lorsque quelqu'un entend le nom de votre profession, une idée de ce que vous faites, la valeur de votre travail et les questions que vous pouvez aider à résoudre leur viennent immédiatement à l'esprit.

N°3

Préoccupation numéro un : Tout comme le public sait qu'il doit téléphoner à un dentiste en cas d'un mal de dent, il sait qui appeler pour un problème de parole, de langage, d'audition, d'équilibre ou de déglutition.

Objectif n° 2 :
La promotion

Objectif n° 3 : L'excellence professionnelle

Appuyer nos membres

L'ACOA est résolue à appuyer nos membres dans l'atteinte de l'excellence sur le plan professionnel. Nous offrons cet appui par le truchement de programmes comme la certification clinique de l'ACOA, les bourses de recherche clinique, les bourses d'études et nos nombreuses possibilités de perfectionnement professionnel.

Accès aux tendances actuelles en matière d'exercice

À titre d'association nationale, nous maintenons diligemment à jour nos connaissances sur les tendances actuelles et nous offrons à nos membres des possibilités d'apprentissage. Pas étonnant donc que la meilleure source de tendances actuelles en matière d'exercice que nous ayons trouvée soit nos membres mêmes. Alors nous concentrons nos efforts sur la création de possibilités pour ceux-ci de connecter les uns avec les autres et d'échanger leurs expériences.

Formation continue

Notre congrès annuel est un lieu où les membres peuvent réseauter et partager leurs expériences. Notre congrès annuel de 2012 à St. John's (Terre-Neuve) a été un franc succès et notre sondage post-congrès a témoigné de cette réalité. Pour les personnes qui n'ont pu assister au congrès, nous offrons également des ateliers et des webdiffusions. En 2012, nous avons organisé trois ateliers journée complète : à Vancouver, à Ottawa et à Toronto. Nous avons aussi ajouté 11 webdiffusions à notre bibliothèque pour un total de 34 séances en ligne auxquelles nos membres ont accès.

Bourses de recherche clinique

Grâce à nos bourses de recherche clinique, l'ACOA appuie fièrement nos membres pour qu'ils mènent de la recherche et s'adonnent à des activités qui augmentent la base de données probantes cliniques en orthophonie et en audiologie au Canada.

Publications

Notre revue trimestrielle, la RCOA, et notre magazine trimestriel en ligne, le Communiqué, sont d'autres façons dont les membres peuvent échanger des renseignements par l'intermédiaire de l'ACOA. Ces deux publications sont rédigées par les membres, pour les membres. Nous nous occupons de colliger l'information, d'en améliorer la présentation et de vous l'acheminer; mais, en fin de compte, vos intérêts en déterminent le contenu.

Changements au Communiqué

En 2012, le Communiqué a subi quelques importantes transformations. Lorsque nous avons opté pour un nouveau système de messagerie électronique et que nous avons commencé à effectuer le suivi des taux d'ouverture et de consultation de nos courriels, nous avons constaté que 99 % de nos lecteurs



La directrice des communications et affaires publiques de l'ACOA, Krystle van Hoof, et la directrice générale de l'ACOA, Joanne Charlebois, acceptent le prix de la SCDA pour la meilleure publication électronique

choisissaient de télécharger la version PDF simplifiée du Communiqué plutôt que la version multimédia avec vidéo et audio intégrées. Alors, nous avons analysé nos résultats et déterminé un nouveau plan d'action; le passage à un format PDF seulement avec des hyperliens vers notre canal YouTube. Nous croyons que c'est par suite de la concrétisation de ces changements de manière éclairée pour répondre aux besoins particuliers de nos membres que la Société canadienne des directeurs d'association a choisi de remettre à l'ACOA son prix 2012 pour meilleure publication électronique.

Médias sociaux

L'ACOA est perçue comme un chef de file des médias sociaux et nos professions membres continuent de bâtir une communauté prospère sur Twitter. Une nouveauté cette année : nous avons ajouté un groupe LinkedIn pour aider les membres à converser.

Partenariats et collaborations

Une autre importante façon dont l'ACOA demeure renseignée sur les questions actuelles est de faire équipe avec les organismes apparentés à la fois du Canada et d'ailleurs. Voici quelques-uns des partenaires de l'ACOA en 2012.

* American Speech-Language Hearing Association (ASHA)

Académie canadienne d'audiologie (ACA)

Coalition canadienne pour la santé publique au 21^e siècle (CCSP21)

Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)

Institut du vieillissement (IV) des IRSC

Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies (INSMT) des IRSC

Groupe directeur canadien interorganisationnel en orthophonie et audiologie (GDCI)

Conseil d'accréditation des programmes universitaires canadiens en audiologie et en orthophonie (CAPUC-AO)

Groupe d'intervention action santé (HEAL)

* Irish Association of Speech & Language Therapists

* New Zealand Speech-language Therapists' Association

Alliance pancanadienne des associations d'orthophonistes et d'audiologistes

* Royal College of Speech and Language Therapists

* Speech Pathology Australia

*Partenaires du Projet de communication internationale de 2014

Objectif n° 4 : Le rendement de l'association

Une association à rendement supérieur

Au bureau de l'ACOA, nous rencontrons souvent des membres (ou parlons à des membres) qui nous demandent éventuellement « Alors, êtes-vous un orthophoniste ou un audiologiste? ». Nous devons leur expliquer que, en réalité, nous comptons orthophoniste ou audiologiste parmi l'effectif du bureau de l'ACOA et que le reste d'entre nous sommes des professionnels de l'association.

Que sont les professionnels de l'association?

Nous sommes les mêmes genres de professionnels que vous trouveriez dans la plupart des bureaux : finances, planification d'événements, communications, service à la clientèle, gestion, etc. Les professionnels de l'association accomplissent toutes ces tâches, mais se spécialisent dans la réponse aux besoins particuliers des associations à base de membriété.

Parmi les 13 membres du personnel du bureau de l'ACOA, cinq relèvent de la Société canadienne des directeurs d'association — une organisation comme l'ACOA mais pour les personnes qui travaillent auprès des associations — et l'une d'entre nous, Dawn Kelly, notre directrice des finances et de l'administration, a sa

désignation de CAE, ce qui fait d'elle une directrice d'association agréée.

Tout ce préambule a pour but d'expliquer pourquoi le rendement de l'association est inclus parmi les objectifs stratégiques de l'ACOA. Nous prenons cet aspect très au sérieux et faisons tout en notre pouvoir pour nous assurer que l'ACOA présente un rendement supérieur et soit un chef de file parmi les associations canadiennes. Voici quelques-unes des façons dont nous y parvenons.

Promotion de la valeur d'une adhésion à l'ACOA

Tout au long de 2012, nous nous sommes assurés d'en dire plus aux membres actuels et aux membres potentiels à propos de ce que nous faisons pour eux. Grâce à des publications comme L'ACOA en action, nos courriels *Flash* et le *Communiqué*, nous apprenons à nous « pêter les bretelles » et à faire en sorte que les membres sachent ce que nous accomplissons pour eux (et nous espérons qu'ils transmettent le message à leurs collègues et amis qui ne sont peut-être pas encore membres de l'ACOA et qui peuvent ne pas savoir tout ce que l'ACOA fait pour leur profession!). Nous assistons également à des congrès provinciaux et faisons des exposés dans le cadre de programmes universitaires pour y promouvoir l'adhésion à l'ACOA auprès des non-membres.

Promotion de la valeur de la certification de l'ACOA

Le programme de certification clinique de l'ACOA est l'un des avantages les plus utiles qui accompagnent une adhésion à l'ACOA et nous faisons tout en notre pouvoir pour promouvoir ce fait. Nous offrons des présentations aux universités et, en 2012, nous avons créé une carte postale qui contenait des renseignements importants sur la certification et que nous avons distribuée aux étudiants.

Modernisation du site Web

En 2012, nous avons mis à jour le site Web portant sur le congrès de l'ACOA. Nous avons aussi commencé à collaborer avec une entreprise de création de sites Web pour redessiner le principal site Web de l'ACOA, en le fusionnant à notre site public, parleretentendre.ca.

Le nouveau site sera plus convivial pour le personnel sur le plan des mises à jour, plus facile à consulter pour les membres et constamment mis à jour avec des renseignements nouveaux et pertinents pour les membres et le public.

Examen de la gouvernance

Une bonne gouvernance est un des volets les plus importants de toute association à

rendement supérieur. La gouvernance englobe toutes les règles qui définissent la façon dont une association assure sa régie; des droits des membres aux responsabilités du conseil d'administration et du personnel, en passant par la façon de modifier les règles. Dernièrement, une nouvelle législation régissant les associations à but non lucratif au Canada a été adoptée, et l'ACOA a jusqu'en 2014 pour modifier ses règlements administratifs pour se conformer aux dispositions de la nouvelle loi.

Étant donné que notre modèle de gouvernance et nos règlements ont été créés il y a près de 50 ans de cela, et que l'association a subi de nombreuses transformations depuis, il semblait logique de nous pencher sur tous ses aspects constitutifs à ce moment-ci. C'est pourquoi, en évitant à tout prix la voie de la facilité, l'ACOA a décidé de s'adonner à un examen intégral de notre gouvernance, plutôt que de simplement apporter les changements requis.

Nous avons mis sur pied un groupe de travail chargé de l'examen de la gouvernance et composé de membres, qui s'occupent de revoir le modèle de gouvernance de l'ACOA et qui proposeront des modifications aux règlements administratifs aux membres lors de l'assemblée générale annuelle de 2014.

Valeur ajoutée pour les membres en 2012

- Lancé un programme visant à assumer le coût des six premiers mois de l'assurance-responsabilité professionnelle pour les nouveaux diplômés
- Renouvelé le programme d'assurance-responsabilité professionnelle sans hausse de frais pour les membres
- Commencé à offrir aux membres un nouveau programme d'escomptes hôteliers
- Négocié un nouveau tarif inférieur pour les membres de GoodLife

Notes d'appréciation

(optimiser leur caractère utile!)

Le personnel et le conseil d'administration de l'ACOA se sont engagés à représenter nos membres et à rehausser le profil de leurs professions.

Bien entendu, nous procédons ainsi vu que cela fait partie de nos tâches; mais chacun et chacune d'entre nous saisit vraiment la valeur et l'immense importance du travail que nos membres accomplissent pour améliorer la vie des gens du Canada et y croit vraiment.

Ainsi, lorsque nous recevons un message de vous nous disant que vous appréciez notre travail, nous nous sentons franchement honorés.

Nous ne pouvons vous dire tout ce que ces petits messages pour nous faire savoir que nous sommes sur la bonne voie signifient pour nous – ils valorisent tout le travail acharné que nous accomplissons.

Voici quelques exemples de commentaires que nous avons reçus en 2012 (de la part des membres et même de quelques non-membres).

Merci beaucoup de nous faire part de ce projet

[soumission de recommandations au DSM-V]. Je suis très satisfaite que notre association nationale soit à l'avant-scène de la démarche visant à apporter ces modifications. Veuillez faire savoir aux personnes visées que j'ai été très ravie de recevoir [l'outil de planification en gestion de la charge de travail] et que je n'ai pu m'empêcher de lire le document hier soir! C'est tout un pas en avant pour notre profession! Félicitations à tous ceux et à toutes celles qui ont rédigé ce document! C'est une des meilleures choses que l'ACOA a faites pour nous!

L'ACOA a été très occupée dernièrement.

J'ai adoré le dernier numéro du Communiqué et la vidéo de Judy qui parlait de sa passion pour le processus actuel de rajeunissement de la marque pour aider le public, les collègues dans le domaine de la médecine et de l'éducation à en apprendre sur ce que les orthophonistes et les audiologistes font vraiment.

L'association va de l'avant avec de nombreux projets créateurs. Continuez votre bon travail!

Je suis très satisfaite du travail que vous et l'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes accomplissez pour traiter ce trouble [de traitement auditif] et j'apprécie sincèrement de recevoir votre lettre. Bonne chance! Cordialement, Niki Ashton, députée de Churchill Critique néo-démocrate en matière de condition féminine

J'ai entendu à la radio aujourd'hui

une émission à votre sujet qui citait le trouble de traitement auditif. Il est difficile d'inciter les enseignants à l'identifier. Mon fils a été diagnostiqué (par un audiologiste privé) avant de commencer la 9^e année. Merci de concentrer davantage l'attention sur cet condition.

J'aime vraiment cette formule

Flash : c'est captivant et concis, ce qui favorisera son adoption par les membres. Aussi, je pense que le fait d'avoir des thèmes particuliers définis pour les communications est une solution très sensée.

Je viens d'achever de lire le Communiqué et c'était excellent!

J'ai constaté une telle croissance du professionnalisme et du contenu pertinent dans la publication! [...] Bravo! J'ai déjà hâte au prochain numéro!

Je pense que c'est une excellente idée d'avoir un bulletin consacré aux membres étudiants,

Je me souviens tout à fait du sentiment d'être tellement submergé de documents à lire, alors cet outil saura leur plaire, j'en suis convaincu! De toute manière, j'ai cru bon de vous faire part de mon humble avis.

J'ai été très impressionnée du courriel

énumérant un bref résumé de toutes les questions de L'ACOA en action et des rencontres avec les députés. Merci de nous tenir au courant!

J'ai été très touché par [les vidéos lors du banquet de remise des prix] – toute la cérémonie de remise des prix a été un grand honneur, mais la vidéo l'a rendue très personnelle de manière différente. Je vous en suis très reconnaissant.

Sensass, quel article fabuleux que vous avez colligé là. J'en ai eu les larmes aux yeux. Je suis tellement heureuse que votre équipe m'ait jointe pour raconter mon récit. C'est thérapeutique comme jamais. J'apprécie vraiment cette occasion et souhaite vous remercier d'un travail aussi extraordinaire. – Un collaborateur du Communiqué

Je voulais simplement dire que je raffole vivement du nouveau e-bulletin simplifié! Je devenais complètement submergé par le volume de renseignements et les innombrables recoupements que je recevais; et tellement de contenu m'échappait parce que je n'arrivais pas à bien partager l'information. Merci beaucoup. Je crois que c'est une formule rafraîchissante et beaucoup plus malléable.

2012 en chiffres

Communications

255 554
visites de caslpa.ca

259
récits publiés
dans les messages
d'intérêt public
(MIP) de l'ACOA

4 480
visites de
moisdemai.ca

60 690
visites de
parleretentendre.ca

Congrès

334
délégués
qui ont assisté
au congrès

1 097
visites du
NOUVEL APPLET
du congrès de
l'ACOA

Certification

78 %
des membres de
l'ACOA sont certifiés

Un nombre
record de
317
candidats
ont passé l'examen de
certification clinique
de l'ACOA Exam

282
membres ont reçu
leur certification

Adhésions

À la fin de 2012,
l'ACOA comptait
5 995
membres

La participation au
programme de mise en
forme physique
GoodLife de l'ACOA a
augmenté de
37 %

La participation au
programme d'assurance
de TD Meloche Monnex a
augmenté de
21 %

Amis Facebook

2012
1 843

2011
304

Adeptes de Twitter

2012
2 852

2011
967

Amis étudiants de Facebook

2012
655

2011
48

Visualisations de YouTube

2012
12 275

2011
2 396

À tous les membres de l'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes,

Nous avons vérifié les états financiers annexés de l'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes, qui composent les états de la situation financière au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1er janvier 2011, les états des opérations, les changements dans les actifs nets et les mouvements de trésorerie pour les exercices se terminant le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, ainsi que les notes afférentes, constituant un sommaire des principaux principes comptables et autres renseignements explicatifs.

Responsabilité de la direction quant aux états financiers

La direction est chargée de la préparation et de la présentation juste de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif, et des contrôles internes que la direction estime nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, qu'elles soient attribuables à une fraude ou à une erreur.

Responsabilité des vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers à la lumière de nos vérifications. Nous avons mené nos vérifications conformément aux normes de vérification canadiennes généralement acceptées. Ces normes exigent que nous nous conformions aux exigences éthiques et que nous planifions et exécutions une vérification pour obtenir une assurance raisonnable à savoir que les états financiers sont exempts d'anomalies significatives.

Une vérification sous-entend l'application de procédures visant à obtenir une preuve des sommes et des divulgations contenues dans les états financiers. Les procédures choisies dépendent de notre jugement, y compris l'évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles soient attribuables à une fraude ou à une erreur. Au moment de formuler des évaluations des risques, nous tenons compte des contrôles internes pertinents à la préparation et à la présentation juste des états financiers par l'organisme afin de concevoir des procédures de vérification qui conviennent aux circonstances, mais non aux fins d'exprimer une opinion sur l'efficacité des contrôles internes de l'organisme. Une vérification comprend également l'évaluation de l'adéquation des principes comptables appliqués et du caractère raisonnable des estimations comptables effectuées par la direction, ainsi que l'évaluation de la présentation générale des états financiers.

Nous croyons que la preuve comptable obtenue au fil de nos vérifications soit suffisante et adéquate pour offrir une base sur laquelle asseoir notre opinion comptable.

Opinion

À notre avis, les états financiers présentent de manière juste, à tous égards importants, la situation financière de l'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1er janvier 2011, et de ses résultats d'exploitation pour les exercices se terminant le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011 conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

KPMG LLP

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Le 12 mars 2013

Kanata, Canada

État de la
situation
financière

Au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1^{er} janvier 2011

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011
Actifs			
Actifs actuels :			
Encaisse	1 070 138 \$	876 377 \$	793 779 \$
Investissements à court terme	617 737	618 742	594 371
Débiteurs	32 938	37 676	42 494
Inventaire	1 240	1 703	1 906
Charges constatées d'avance	46 148	46 977	36 580
	1 768 201	1 581 475	1 469 130
Immobilisations (note 2)	8 165	10 589	13 926
	1 776 366 \$	1 592 064 \$	1 483 056 \$

Passifs et actifs nets

Passifs actuels :

Créditeurs et charges à payer	160 038 \$	77 483 \$	52 473 \$
Produits constatés d'avance (note 3)	1 007 245	1 000 461	982 547
	1 167 283	1 077 944	1 035 020
Actifs nets	609 083	514 120	448 036
Engagements (note 7)			
	1 776 366 \$	1 592 064 \$	1 483 056 \$

Voir les notes complémentaires afférentes.

Exercices se terminant le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011

	2012	2011
Recettes :		
Droits d'adhésion/normes	1 338 965 \$	1 294 603 \$
Droits d'examen	164 892	152 260
Publications	102 698	126 913
Congrès	254 762	297 805
Administration	74 247	97 574
Alliance pancanadienne	2 100	2 150
	1 937 664	1 971 305
Charges :		
Bureau national :		
Salaires et avantages sociaux	993 624	968 010
Honoraires professionnels	95 065	81 537
Activités promotionnelles	55 999	83 984
Planification stratégique/formation du conseil	-	9 495
Activités étudiantes	4 142	4 378
Réunions	136 104	165 828
Impression	5 574	8 467
Traduction	30 586	27 339
Examens de certification	61 543	60 563
	1 382 637	1 409 601
Frais généraux :		
Assurance	4 536	3 674
Location de matériel	15 235	21 317
Envois postaux et messagerie	9 261	11 773
Communications	12 512	15 227
Fournitures de bureau	7 424	9 184
Frais bancaires et de cartes de crédit	44 735	41 582
Services juridiques et comptables	30 102	16 751
Loyer	105 565	94 940
Amortissement	2 423	3 337
	231 793	217 785
Projets spéciaux :		
Personnel de soutien	-	63
Congrès	164 119	214 861
Alliance pancanadienne	1 756	2 488
Prix et bourses	408	776
Sondages auprès des membres	-	16 959
Étude autochtone	-	35 986
Valorisation de la marque et autre	61 988	6 702
	228 271	277 835
	1 842 701	1 905 221
Excédent des produits sur les charges	94 963 \$	66 084 \$

Voir les notes complémentaires afférentes.

Exercices se terminant le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011

	Sommes investies dans les immobi- lisations	Fonds de revendica- tion et d'éducation (note 5)	Fonds de bienfai- sance	Fonds non affecté	Total 2012	Total 2011
Solde, en début d'exercices	10 589	16 227 \$	60 465 \$	426 839 \$	514 120 \$	448 03 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(2 423)	-	-	97 386	94 963	66 084
Virements interfonds (note 4)	-	(16 227)	10 428	5 799	-	-
Solde, en fin d'exercices	8 166 \$	- \$	70 893 \$	530 024 \$	609 08 \$	514 120 \$

Voir les notes complémentaires afférentes.

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011

	2012	2011
Provenance (utilisation) des flux de trésorerie :		
Opérations :		
Excédent des produits sur les charges	94 963 \$	66 084 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement	2 423	3 337
Perte résultant de la vente de placements à court terme	3 861	3 337
Perte (plus-value) latente sur les placements	(5 829)	5 144
Diminution des intérêts courus	18 876	1 126
	114 294	79 028
Fluctuation du fonds de roulement d'exploitation hors caisse :		
Diminution des comptes débiteurs	4 738	4 818
Diminution de l'inventaire	463	203
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	829	(10 397)
Augmentation des comptes créditeurs et des charges à payer	82 556	25 010
Augmentation des produits comptabilisés d'avance	6 784	17 914
	209 664	116 576
Investissements :		
Achat de placements à court terme	(120 096)	(617 005)
Produits de la vente de placements à court terme	104 193	583 027
	(15 903)	(33 978)
Augmentation de la trésorerie	193 761	82 598
Trésorerie, en début d'exercice	876 377	793 779
Trésorerie, en fin d'exercice	1 070 138 \$	876 377 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Exercices se terminant le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011

L'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes (« l'Association ») a été constituée en personne morale le 10 novembre 1975 par lettres patentes conformément aux lois du Canada. Le 10 octobre 1985, des lettres patentes supplémentaires ont été délivrées à l'Association sur approbation de son actuelle raison d'affaire. L'Association est un organisme caritatif enregistré et, par conséquent, est exempté de verser des impôts sur le revenu.

Le 1^{er} janvier 2012, l'Association a adopté les normes comptables canadiennes des Normes concernant les organismes à but non lucratif contenues dans la partie III du Manuel de l'ICCA. Il s'agit des premiers états financiers préparés conformément à ces normes.

Conformément aux dispositions transitoires des Normes concernant les organismes à but non lucratif, l'Association a adopté les modifications rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions autorisées en vertu de ces normes. La date de transition est le 1^{er} janvier 2011 et toutes les données comparatives fournies ont été présentées selon les Normes concernant les organismes à but non lucratif.

Un sommaire des ajustements transitionnels enregistrés aux actifs nets et à l'excédent des produits sur les charges est fourni à la note 6.

1. Politiques comptables importantes :

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes des Normes concernant les organismes à but non lucratif contenues dans la partie III du Manuel de l'ICCA.

(a) Comptabilité par fonds :

L'Association applique la méthode du report pour la comptabilisation.

Le Fonds non affecté est appliqué aux projets d'exploitation spéciaux de l'Association. Ce fonds est également utilisé à titre de fonds d'urgence de l'Association en cas de situation inattendue (c.-à-d. fonds de secours).

Le Fonds d'immobilisation signale les actifs, les passifs, les produits et les charges touchant les biens immobilisés de l'Association.

Le Fonds de bienfaisance est appliqué aux dépenses admissibles devant être confirmées par le conseil.

1. Politiques comptables importantes (continuation) :

(b) Immobilisations :

Les immobilisations sont déclarées au coût de revient. Les amortissements sont indiqués selon la méthode du solde dégressif aux taux annuels suivants :

Actif	Taux
Mobilier et matériel de bureau	15 %
Matériel téléphonique	20 %
Matériel informatique	25 %
Logiciels	50 %

(c) Constatation des produits :

Les produits sont généralement constatés dans les comptes l'année au cours de laquelle ils sont acquis. Les sommes issues des droits d'adhésion/normes et des droits d'examen sont déclarées au cours de l'exercice auquel elles ont trait. Tous les autres produits sont déclarés lorsque le service est offert.

Les sommes issues des droits d'adhésion, des droits de participation au congrès et des subventions gouvernementales antérieurs aux années où ils auront été acquis sont déclarées dans les comptes comme des produits constatés d'avance.

(d) Utilisation d'estimations :

La préparation des états financiers exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses à propos des sommes d'actifs et de passifs déclarées, la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date de la préparation des états financiers et les sommes déclarées de produits et de dépenses durant l'année. Les rubriques importantes assujetties à ces estimations et hypothèses comprennent la valeur comptable des immobilisations. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

(e) Instruments financiers :

Les instruments financiers sont consignés selon leur juste valeur marchande au moment de la déclaration initiale. Les instruments de capitaux propres qui sont cités dans un marché actif sont calculés après coup selon leur juste valeur marchande. Tous les autres instruments financiers sont consignés après coup au coût de revient ou au coût amorti, à moins que la direction n'ait choisi de calculer la valeur comptable des instruments selon leur juste valeur marchande. L'Association n'a pas choisi de calculer la valeur comptable de ces instruments financiers selon leur juste valeur marchande.

Les frais de transactions engagés au moment de l'achat des instruments financiers calculés après coup selon leur juste valeur marchande sont dépensés au moment où ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés selon les frais de transactions engagés au moment de l'achat et du financement des frais.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation à intervalles annuels à la fin de l'année financière s'il y a indication d'une dépréciation. En cas d'indication de dépréciation, l'Association détermine s'il y a un important écart négatif dans la somme prévue ou dans le moment des futurs mouvements de trésorerie par rapport à l'actif financier. S'il y a un important écart négatif dans les mouvements de trésorerie prévus, la valeur comptable de l'actif financier est réduit de la somme la plus élevée suivante : la valeur actuelle des mouvements de trésorerie prévus, la somme qu'on pourrait obtenir en vendant l'actif financier ou la somme que l'Association prévoit réaliser en exerçant son droit sur tout bien grevé. Si des événements et des circonstances inversent la situation au cours d'une période ultérieure, une perte pour dépréciation sera contrepassee selon la majoration obtenue, sans toutefois dépasser la valeur comptable initiale.

2. Immobilisations :

			31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011
	Coût	Amortisse- ment accumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier et matériel de bureau	19 943 \$	18 582 \$	1 361 \$	1 602 \$	1 889 \$
Matériel téléphonique	7 632	6 040	1 592	1 990	2 501
Matériel informatique	43 733	38 592	5 141	6 854	9 224
Logiciels d'ordinateur	57 638	57 567	71	143	312
	128 946	120 781 \$	8 165 \$	10 589 \$	13 926 \$

3. Produits comptabilisés d'avance :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011
Droits d'adhésion et droits de certification	999 335 \$	986 761 \$	961 163 \$
Recettes du congrès	8 910	13 700	21 384
	1 007 245 \$	1 000 461 \$	982 547 \$

4. Virements interfonds :

Un virement de 10 428 \$ a été effectué du Fonds non affecté au Fonds caritatif pour les dons de bienfaisance reçus de l'ordre de 18 952 \$ (11 365 \$ en 2011), les intérêts attribués de l'ordre de 2 476 \$ (1 188 \$ en 2011) et les bourses accordées à partir du Fonds caritatif en cours d'exercice de l'ordre de 11 000 \$ (3 500 \$ en 2011). Des virements de 5 600 \$ (0 \$ en 2011) à partir du Fonds de promotion et de 10 627 \$ (0 \$ en 2011) à partir du Fonds d'éducation ont été effectués au Fonds non affecté.

5. Fonds de promotion et d'éducation :

Le solde du Fonds de promotion est de 0 \$ (5 600 \$ en 2011) et le solde du Fonds d'éducation est de 0 \$ (10 627 \$ en 2011). Il n'y a eu aucune activité dans l'un ou l'autre de ces fonds au cours de l'exercice précédent. Durant l'exercice, le conseil d'administration a adopté une motion prévoyant la fermeture du Fonds de promotion et du Fonds d'éducation et le virement des soldes au Fonds non affecté.

6. Ajustements transitoires :

(a) Excédent des produits par rapport aux charges :

Par suite de l'application rétrospective des Normes à l'intention des organisations à but non lucratif, l'Association a enregistré les ajustements suivants à l'excédent des produits par rapport aux charges au 31 décembre 2011 :

Excédent des produits par rapport aux charges :

Tel que déclaré précédemment en vertu des principes comptables
généralement reconnus du Canada pour l'exercice clos le
31 décembre 2011 69 089 \$

Diminution des placements en raison de la fluctuation
de la juste valeur marchande (3 005)

Redressé pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 66 084 \$

Il n'y a eu aucune fluctuation des actifs nets en début d'exercice au 1er janvier 2011.

7. Engagements :

L'Association s'est engagée à effectuer les futurs paiements suivants quant aux baux d'exploitation et autres obligations contractuelles :

2013	100 629 \$
2014	97 500
2015	96 490
2016	79 568

8. Risques financiers :

La direction est d'avis que l'Association n'est pas exposée à des risques importants en matière de taux d'intérêt, de taux de change ou de crédit découlant de ces instruments financiers et que la juste valeur marchande de ces instruments financiers s'approche de leur valeur comptable.

9. Données comparatives :

Certaines données comparatives ont été reclassées pour se conformer à la présentation des états financiers adoptée pour l'année courante.

Les promoteurs de l'ACOA

Le personnel de l'ACOA



Joanne Charlebois
Directrice général



Gina Meacoe
Adjointe à la direction



Dawn Kelly
Directrice des finances et des opérations



Francine Morris
Gestionnaire de l'adhésion



Nancy Vardy
Adjointe à l'adhésion



Carla Di Gironimo
Directrice de l'orthophonie et des normes professionnelles



Chantal Kealey
Directrice de l'audiologie et du personnel de soutien



Michelle Jackson
Gestionnaire du perfectionnement professionnel



Bev Bonnell
Agente de la formation continue et de la certification



Krystle van Hoof
Directrice des communications et affaires publiques



Jessica Bedford
Spécialiste des communications



Olga Novoa
Conceptrice multimédia et de la production



Riana Topan
Adjointe communication



Elizabeth Fitzpatrick
Rédacteur en chef, Revue canadienne d'orthophonie et d'audiologie (RCOA)

Le conseil d'administration de l'ACOA



Judy Meintzer, O(C)
Présidente



Barbara Burnet, O(C)
Colombie-Britannique



Laureen McIntyre, O(C)
Saskatchewan



Katie Scozzafava, O(C)
Représentante des Territoires



Gillian Barnes, O(C)
Présidente sortante



Nadine Jacob, Aud(C)
Nouveau-Brunswick



Melanie Moore
Représentante national des étudiants.
Étudiante en orthophonie à l'Université Dalhousie



Navid Shahnaz, O(C)
Représentant Universitaire



Roula Baali, Aud(C)
Trésorière Québec



Sean Kinden, Aud(C)
Terre-Neuve-et-Labrador



Melanie Osmond, O(C)
Alberta



Rick Welland,
Orthophoniste Ontario



Joan Chapman, O(C)
Directrice hors cadre L'Île-du-Prince-Édouard



Jerri-Lee Mackay, Aud(C)
Manitoba



Judy Schmidbauer, O(C)
Nouvelle-Écosse



Judy Woodward
Représentante du personnel de soutien

